



Travail non effectué et facture réclamée

Par **INGRIDE13**, le **05/01/2024** à **18:46**

Bonjour,

Mai 2022, j'ai sollicité pour le montage d'un meuble une association humanitaire. Meuble qui, premièrement n'a pas été monté entièrement et deuxièmement, qui a été endommagé car la personne n'y connaissait rien.

Je leur ait les photos par mail en preuve.

Suite à cela, nous avons convenu avec la comptabilité oralement que je ne fasse plus attention aux factures que j'étais susceptible de recevoir puisque le problème avait été réglé me prétextant un problème informatique.

Plusieurs mois après je reçois un courrier de la part de leur cabinet de recrutement concernant cette facture avec des frais me menaçant de payer sous 8 jours.

J'ai une personne qui peut en témoigner ainsi que des photos prises...suis-je dans mon droit si je refuse de payer et je ne paierai pas dans la mesure où le travail n'a pas été fait et de plus mon meuble est endommagé.

Cela perdure depuis 1 an et 7 mois. Leur relance m'a été adressé en courrier simple.

Merci vraiment pour votre aide

Bien cordialement,

Ingrid Devalois